

Résultats économiques des exploitations agricoles en 2020

2020 est une année marquée par une multiplication d'aléas climatiques et une crise sanitaire mondiale, qui ont eu un impact sur les résultats économiques des exploitations agricoles françaises. En Normandie, l'excédent brut d'exploitation des exploitations agricoles s'élève en moyenne à 53 950 € par ETP non salarié. Il diminue de 12 % par rapport à 2019. Cette baisse de résultat concerne en premier lieu les productions végétales, pénalisées par les conditions climatiques défavorables, mais les élevages bovins connaissent également une année difficile.

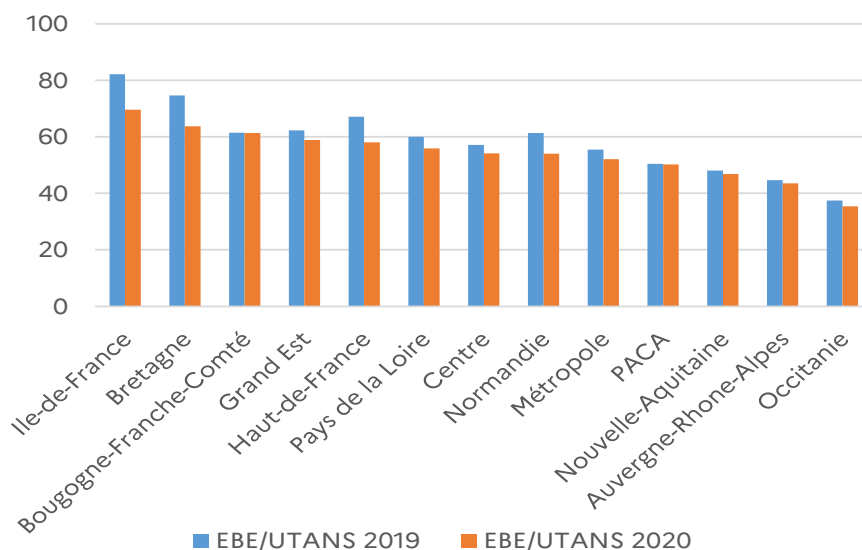
Les résultats économiques des exploitations agricoles de métropole toutes productions confondues diminuent en 2020, avec un nouveau recul plus marqué qu'en 2019. L'excédent brut d'exploitation (EBE) par actif non salarié s'établit à 52 120 € et baisse de 5,8 %.

Cette baisse des résultats est présente dans toutes les régions, mais principalement dans les régions du quart Nord-Ouest qui enregistrent une baisse jusqu'à 15% (Bretagne, Ile de France et Normandie).

En Normandie, après une hausse durant les trois dernières années, l'excédent brut des exploitations (EBE) par actif non salarié (UTANS) des exploitations agricoles de Normandie enregistre une baisse de 12 % et s'établit à 53 950 €. Il est légèrement supérieur à la moyenne de l'EBE/UTANS national (52 120 €) et se rapproche de la moyenne quinquennale Normande (54 390 €).

Le résultat courant avant impôts (RCAI/UTANS) proche des 23 000 € (- 24 %) s'écarte de la moyenne métropolitaine qui s'établit à 26 790 € (-10 %).

EBE/UTANS par région
(Champ complet - milliers d'€ réels)



Source : Agreste - RICA 2019-2020

Résultats normands par OTEX en 2020

Orientation	Nombre d'exploitations	EBE (euros)	EBE/UTANS		RCAI/UTANS	
			euros	Evol. 20/19 %	euros	Evol. 20/19 %
Céréales et oléoprotéagineux	2 724	48 642	39 863	-23%	16 559	-46%
Cultures générales	2 286	97 524	67 221	-29%	33 124	-39%
Bovins lait	5 367	90 592	56 254	-4%	21 236	-16%
Bovins viande	2 040	27 948	24 684	-6%	10 936	-1%
Polyculture polyélevage	3 017	82 416	56 530	-16%	23 217	-30%
Ensemble	17 638	78 413	53 951	-12%	22 928	-24%

Source : Agreste - RICA 2020 - échantillon complet et évolution sur échantillon constant en € réel

Chute des récoltes de céréales et d'oléoprotéagineux

En Normandie, les conditions climatiques en 2020 ont été particulièrement défavorables, avec un hiver très pluvieux et des sécheresses au premier semestre. Elles ont impacté l'assolement réalisé au printemps : la surface en blé a été réduite de 9,5%. Conjuguée à des baisses de rendements de 15 % pour le blé, 22 % pour l'orge et 15 % pour le colza, la production de céréales chute de près de 20 % (23,6 % pour le blé et 17 % pour l'orge et le colza) par rapport à 2019.

Malgré une hausse des prix des céréales, la valeur de la production

de l'exercice des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux diminue de 10 %.

Comme en 2019, les charges d'approvisionnements continuent leur repli (- 4 %). Les charges en produits phytosanitaires, engrais et amendements se stabilisent, alors que les charges en carburants et lubrifiants diminuent de 20%. La baisse des charges d'approvisionnements ne suffit pas à compenser la régression de la valeur de production et dans ce contexte, la valeur ajoutée chute de près de 20 %.

L'EBE/UTANS des exploitations normandes spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'élève à 39 863 € soit une baisse de 23 % par rapport à 2019 et 6 % par rapport à la moyenne quinquennale.

La diminution des dotations aux amortissements de 7 % ne permet pas au RCAI/UTANS de se redresser, il atteint 16 559 € (- 46 %).

La dépendance aux aides s'accroît, le ratio subventions d'exploitation/EBE passant de 54 % à 63 %.

Les cultures industrielles impactées par la sécheresse

Les exploitations spécialisées en autres grandes cultures subissent de la même façon que les exploitations céréalières des conditions climatiques difficiles. La betterave est touchée par la jaunisse et le lin connaît un rouissage difficile, entraînant une baisse de la production de l'exercice de 10 %.

Cette baisse n'est pas corrigée par l'augmentation des volumes produits en pomme de terre, cette culture souffrant d'une chute des prix.

Comme pour les autres productions végétales, les charges d'approvisionnements diminuent

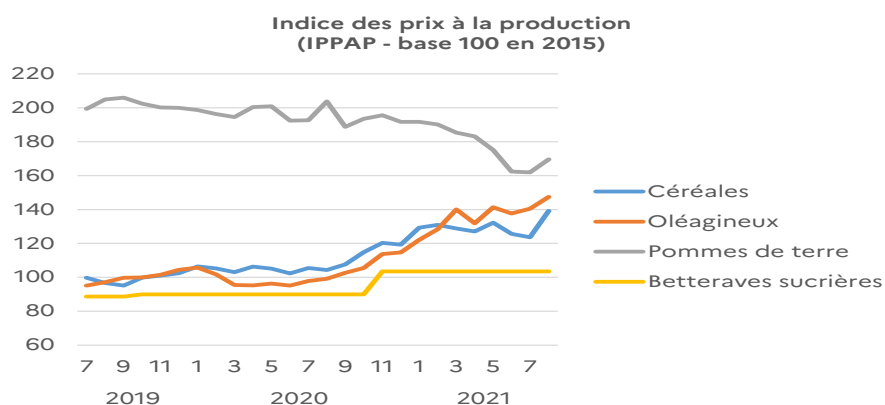
de 11 % mais cette baisse ne permet pas à la valeur ajoutée de se rétablir et celle-ci recule de 20 %.

L'EBE/UTANS se rétracte de 29 %, pour atteindre 67 221 € et le RCAI/UTANS s'établit à 33 124 € (- 39 %), équivalent à 2016.

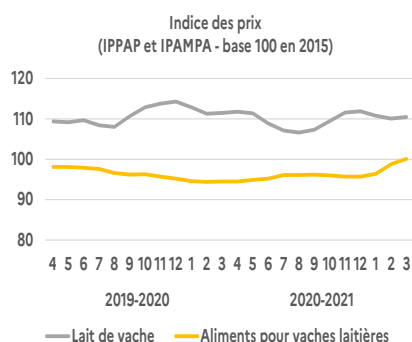
Double peine pour les polyculteurs polyvalents

Depuis 2010, en Normandie, les ventes des exploitations de polyculture polyélevage sont constituées à part presque égales par les productions végétales et les productions animales. 2020 est marquée par une baisse simultanée des ventes de produits végétaux et animaux sous l'effet de la crise sanitaire due au coronavirus et aux conditions climatiques difficiles.

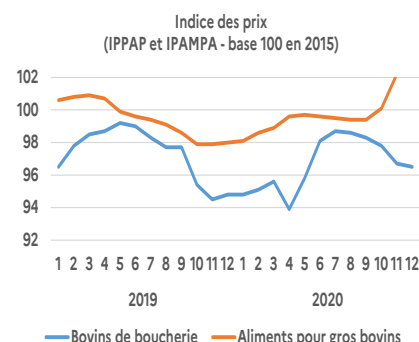
Dans un contexte de hausse de certaines charges, en particulier les aliments des bovins, la valeur ajoutée et l'EBE/UTANS diminuent de 16 %. Le RCAI/UTANS atteint 23 217 €, proche de la moyenne quinquennale.



Source : Insee



Source : Insee



Baisse des résultats pour les éleveurs de bovins

Après 2019, le déficit hydrique de 2020 restreint une nouvelle fois les stocks fourragers des éleveurs de bovins normands.

Malgré tout, la valeur de la production de l'exercice des éleveurs laitiers reste stable avec un volume de lait produit et un prix du lait évoluant peu entre 2019 et 2020.

La maîtrise des charges, en particulier des charges d'approvisionnements,

permet de limiter la baisse de l'EBE/UTANS qui s'établit à 56 254€ (- 4%).

Avec une hausse de 6,5% des dotations à l'amortissement, le RCAI/UTANS diminue pour atteindre 21 236€ (- 16%).

Malgré une embellie au cours de l'année, les cours de la viande poursuivent leur baisse globalement sur 2020. En conséquence, la production de

l'exercice continue à se replier. Mise à part l'augmentation du prix des aliments concentrés, le repli des charges d'approvisionnements permet de stabiliser la valeur ajoutée.

La grande dépendance aux aides des éleveurs de bovins viande atténue les effets des prix sur les résultats et l'EBE/UTANS s'établit à 24 684€ (-6%) et le RCAI/UTANS se stabilise à 10 396€.

Les indicateurs économiques des exploitations

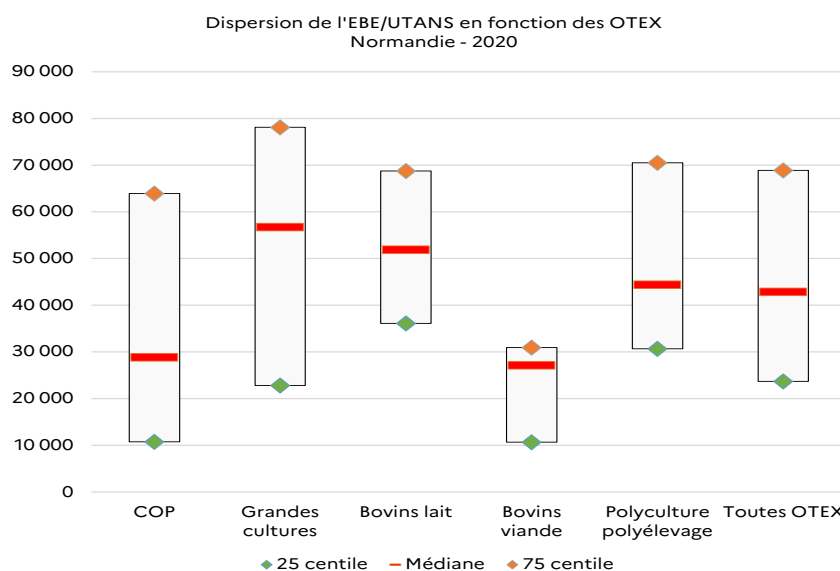
Comme les années précédentes, les moyennes des résultats masquent d'importantes disparités de situation entre les exploitations normandes. En 2020, la moitié des exploitations ont un EBE/UTANS supérieur à 42 890€. Pour un quart des exploitations, l'EBE/UTANS est inférieur à 23 670€ tandis qu'il est supérieur à 68 895 € pour un autre quart, soit un rapport de 1 à 3.

Les exploitations spécialisées en productions végétales sont les plus impactées par la disparité des résultats, avec un quart des exploitations ayant un EBE/UTANS inférieur à 10 750€, soit un niveau équivalent à celui des éleveurs de bovins viande, dont les résultats sont généralement les plus faibles.

Les différences de taille entre exploitations expliquent en partie les disparités observées, l'EBE/UTANS

étant en moyenne plus élevé dans les grandes exploitations. Un quart des exploitations agricoles affichent une production brute standard (PBS) inférieure à 100 000€, alors qu'un tiers présente une PBS supérieure à 250 000€. Pour les plus grandes

exploitations, l'EBE/UTANS s'établit en 2020 à 77 000€, soit 1,8 fois celui des exploitations de taille intermédiaire et plus de 3 fois celui des petites structures.



Source : Agreste - RICA 2020

Dispersion de l'EBE/UTANS en fonction de la taille économique des exploitations en Normandie

	Taille économique des exploitations en PBS*							
	Petites (<= 100 000 €)		Moyennes		Grandes (> 250 000 €)		Ensemble	
	% exploitations	EBE/UTANS	% exploitations	EBE/UTANS	% exploitations	EBE/UTANS	Nb exploitations	EBE/UTANS
Céréales et protéagineux	26%	22 535	56%	35 464	19%	74 672	2 724	39 863
Grandes cultures	16%	25 013	47%	47 153	37%	103 413	2 286	67 221
Bovins lait	7%	20 541	54%	45 246	38%	68 857	5 367	56 254
Bovins viande	85%	20 454	15%	43 284			2 040	24 684
Polyculture polyélevage	27%	25 643	34%	46 518	40%	74 179	3 017	56 530
Ensemble	24%	22 989	43%	43 308	33%	77 075	17 638	53 951

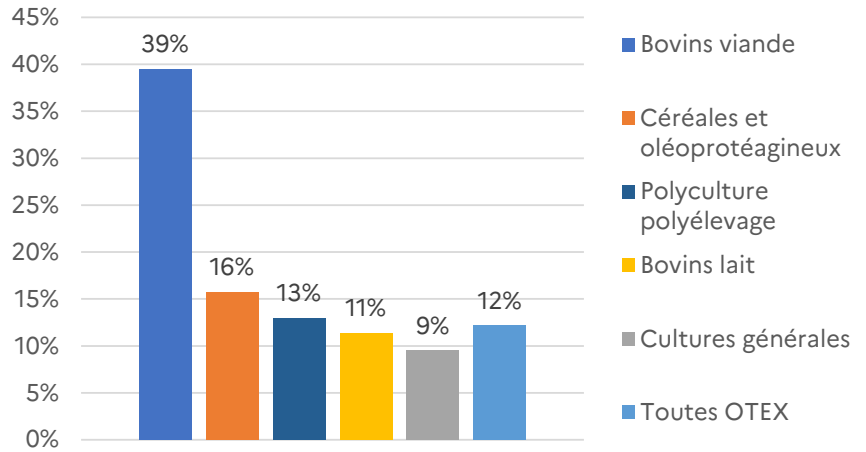
*PBS : Production Brute Standard - Source : Agreste - RICA 2020

Les subventions 2020

Les exploitations bénéficiaires ont reçu en moyenne 33 820€ d'aides en 2020 (-2.6%) soit 12% de leurs recettes (chiffre d'affaires + subventions d'exploitation). Les exploitations spécialisées en COP ont perçu une moyenne de 30 750€ de subventions. Les polyculteurs polyéleveurs touchent les montants les plus élevés d'aide (38 140€) suivi par les éleveurs de bovins lait (34 150€).

La contribution des aides au total des recettes des éleveurs de bovins viande est la plus élevée.

Part des subventions dans les recettes des exploitations normandes en 2020



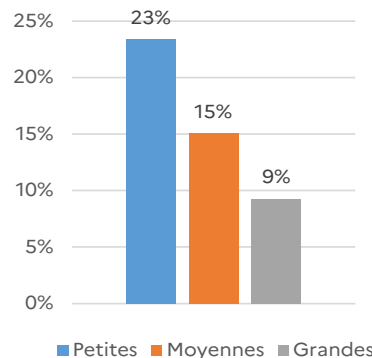
Source : Agreste - RICA 2020

Part des subventions dans les recettes des exploitations normandes en 2020

Les petites exploitations bénéficient d'un taux de soutien supérieur à celui des grandes exploitations. Les exploitations individuelles ont un taux de soutien près de deux fois supérieur à celui des sociétés.

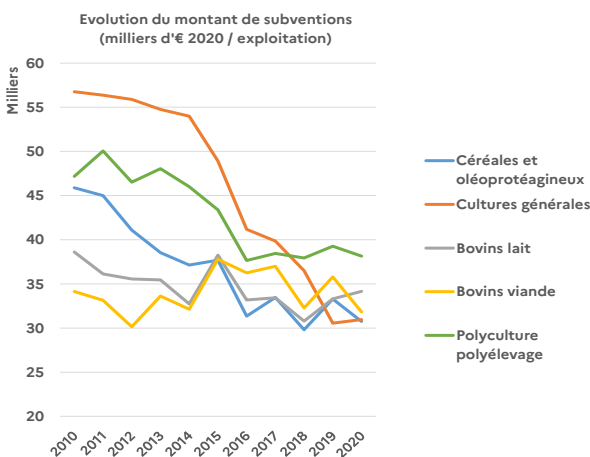
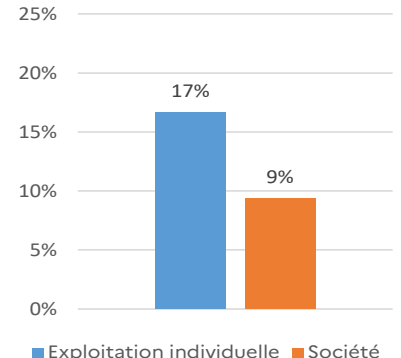
Le mécanisme de convergence des aides appliqué depuis 2015 est bien visible : entre 2010 et 2020, le montant de subventions des exploitations spécialisées en productions végétales a diminué d'un tiers, de 18% pour les exploitations spécialisées en COP et de près de la moitié pour les autres grandes cultures. Alors qu'il est resté stable depuis 2015 pour les petites exploitations, le montant des aides a diminué pour les moyennes et grandes exploitations.

Part des subventions dans les recettes en fonction de la taille des exploitations



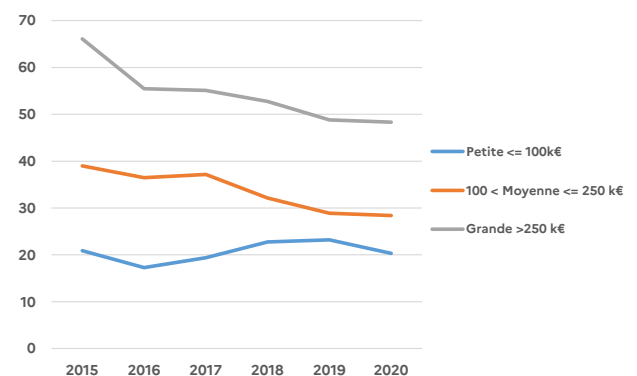
Source : Agreste - RICA 2020

Part des subventions dans les recettes selon la forme juridique des exploitations



Source : Agreste - RICA 2010 à 2020

Evolution du montant de subventions selon la taille des exploitations (milliers d'€ 2020 / exploitation)



Source : Agreste - RICA

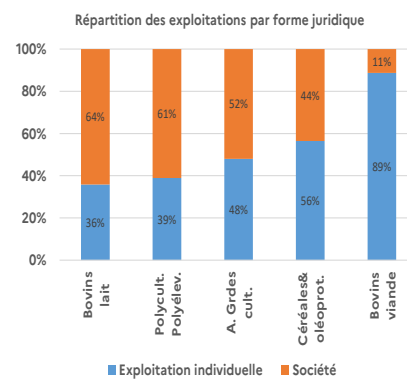
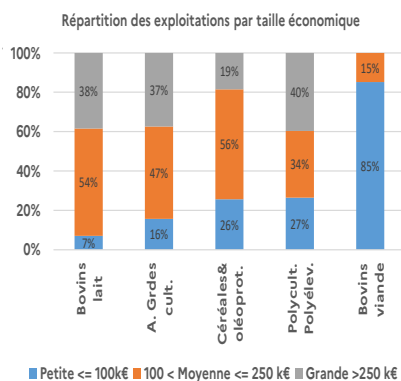
Les exploitations normandes en 2020 : regard croisé selon la taille et le statut

La proportion d'exploitations selon la taille et la forme juridique varie en fonction de l'OTEX. 7% des élevages de bovins lait sont des petites exploitations et 38% sont des grandes. À l'opposé, 85% des élevages de bovins viande sont des petites exploitations.

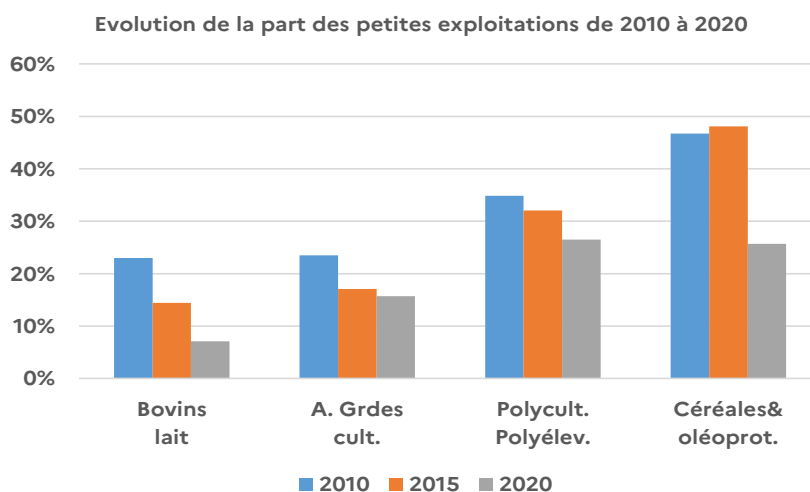
La fin des quotas laitiers a accéléré le phénomène de concentration de la production qui se traduit par une diminution du nombre d'exploitations, en particulier des exploitations de petite taille au profit des exploitations de grande taille.

Au regard de la forme juridique des exploitations (sociétés (GAEC, EARL et autres) et exploitations individuelles), alors que les élevages de bovins lait et les polyculteurs polyéleveurs sont majoritairement sous forme sociétaire, les éleveurs de bovins viande et les céréaliers sont en exploitation individuelle. Les éleveurs de bovins viande sont à la fois des exploitations petites et individuelles.

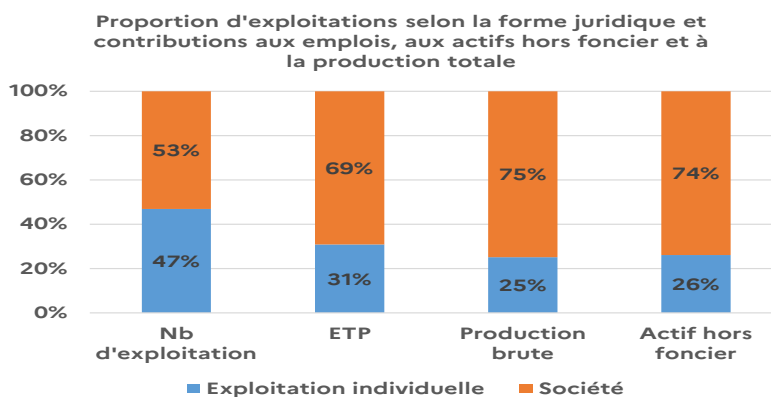
Les contributions respectives aux emplois (ETP total), actifs hors foncier et à la production totale des exploitations selon leur taille et leur forme juridique montrent que les sociétés constituent la moitié des effectifs d'exploitations, qu'elles détiennent les trois quarts des actifs hors fonciers et qu'elles contribuent aux trois quarts de la production. Un quart des exploitations sont petites et représentent moins de 10% de la production ou de l'actif hors foncier mais regroupent tout de même 17% des ETP.



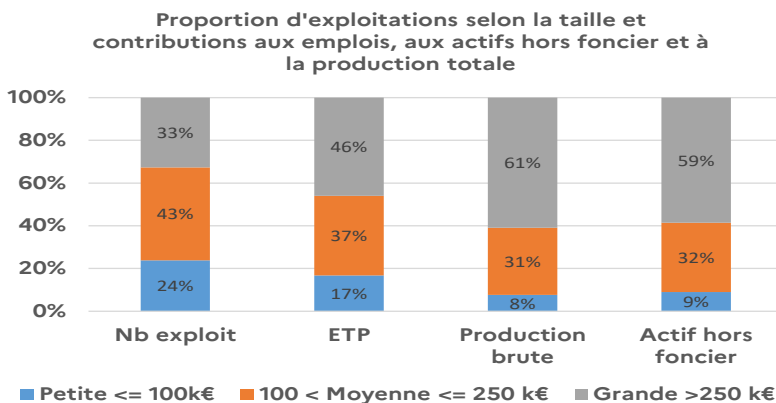
Source : Agreste - RICA 2020



Source : Agreste - RICA 2020



Source : Agreste - RICA 2020



Source : Agreste - RICA 2020

Méthodologie

Les résultats économiques présentés pour l'année 2020 sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles.

En 2020, cet échantillon de 7 125 exploitations en France métropolitaine représente 289 769 exploitations qui contribuent à plus de 95 % de la production brute standard (PBS).

En Normandie, l'échantillon comprend 378 exploitations. Les résultats par OTEX sont diffusés dès lors que le nombre d'exploitations est supérieur à 20.

Le principal indicateur économique utilisé ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE), par actif non salarié (Utans). Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice, augmentée des subventions, diminuée des consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages, ...). Le résultat courant avant impôts se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements. Les impôts au titre des bénéficiaires ou des revenus d'activité ne sont pas pris en compte.

Conformément aux règles du RICA et à la différence de la pratique

comptable, les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (RCAI, EBE).

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. En d'autres termes, quels que soient les montants d'aides perçus au cours de l'exercice comptable 2020, seules les subventions reçues au titre de la campagne 2020 sont intégrées dans les données du RICA 2020.

Les produits bruts par cultures ou animaux comprennent les ventes, la variation de stocks, l'autoconsommation. Pour les produits bruts animaux, ils sont nets des achats d'animaux.

La production de l'exercice comprend les ventes de produits végétaux et animaux, les variations de stocks, l'autoconsommation, la production immobilisée, les produits issus des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes. Les charges d'exploitation comprennent les approvisionnements (engrais, semences et plants, aliments pour animaux, carburants), les travaux et services, les achats divers, les assurances,

les frais de personnel salarié, les fermages, les impôts (hors impôts au titre des bénéficiaires ou des revenus d'activité) et taxes, les dotations aux amortissements.

Les comparaisons interannuelles sont, sauf mention contraire, calculées sur un échantillon constant constitué d'exploitations présentes à la fois en 2019 et 2020. Les données sont exprimées en euros constants (corrigées de l'évolution de l'indice du prix à la consommation).

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en € 2020 (valeurs réelles).

Premier quartile = 25 centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée

Médiane = valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

Troisième quartile = 75 centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée.

Intervalle interquartile : étendue des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats les plus élevés.

OTEX : Orientation Technico Économique des Exploitations ou spécialisation.

En savoir plus

Site AGRESTE : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/Chiffres> et analyses/Economie agricole et agroalimentaire/Résultats économiques des exploitations

Site DRAAF Normandie : [http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Cartes et données/ Statistiques agricoles/ Données économiques](http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Cartes%20et%20données/Statistiques%20agricoles/Données%20économiques)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
DRAAF de Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
6, Bld Général Vanier - 14070 Caen Cedex 5
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directrice de la publication : Caroline Guillaume
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice : Karine Pouzoulet
Composition : Valérie Campion
Dépot légal : À parution
ISSN : 2729-711X (imprimé)
ISSN : 2739-2635 (en ligne)